

LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES

en accès à l'information
et en protection de la vie privée



AAPI

Association des professionnels
en accès à l'information
et en protection de la vie privée



Soyez un acteur d'influence
en matière d'AIPRP!

DE MEILLEURES PRATIQUES EN AIPRP PAR UNE ANALYSE APPLIQUÉE DE LA JURISPRUDENCE

Québec, Pavillon La Laurentienne, ULaval

7 mai 2019, 9 h à 16 h 30

Conférenciers invités	<ul style="list-style-type: none">• M^e Diane Poitras, présidente par intérim et juge administratif, Commission d'accès à l'information• M^e André Ouimet, avocat à la retraite, président de l'AAPI, professeur associé, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
Panélistes et experts en AIPRP	<ul style="list-style-type: none">• M^e Catherine Cloutier, avocate associée, Stein Monast, S.E.N.C.R.L. et formatrice experte de l'AAPI• M^e Marie-Claude Daraiche, avocate, Bureau de la sous-ministre, ministère de la Justice du Québec• M^e Marie-Claude Masson, conseillère juridique, Secrétariat général, Université du Québec à Trois-Rivières• M^e Jean-Philippe Miville-Deschênes, avocat, Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques, ministère du Conseil exécutif

Cette Journée professionnelle permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances par le biais d'une revue jurisprudentielle et d'en favoriser une mise en application immédiate dans l'exercice de leurs responsabilités.

UN APERÇU DU PROGRAMME

Conférence d'ouverture | La jurisprudence comme outil d'amélioration des pratiques en AIPRP?

Invitée : M^e Diane Poitras, présidente par intérim et juge administratif, CAI

Revue jurisprudentielle présentée par les panélistes | Cette revue jurisprudentielle vise l'approfondissement et la mise à jour des connaissances en AIPRP et l'intégration de celles-ci à la pratique.

PARTIE I : Les panélistes présentent un premier groupe de décisions prises par différentes instances en faisant valoir, notamment, leur incidence sur les conditions d'application du cadre juridique en accès aux documents et en protection des renseignements personnels ainsi qu'au regard de la gestion opérationnelle des dossiers.

PARTIE II : Les panélistes présentent un second groupe de décisions en accordant une attention particulière aux conditions d'application des restrictions au droit d'accès. Les restrictions constituant des exceptions à l'exercice de ce droit, les pratiques se doivent d'intégrer la jurisprudence dans l'analyse et la prise de décision.

Conférence de clôture | L'évolution nécessaire des pratiques en accès à l'information et en protection des renseignements personnels. Invité : M^e André Ouimet, président de l'AAPI

Ne ratez pas cette occasion d'accroître votre influence auprès des autres professionnels en AIPVP! Transmettez ce programme à votre réseau de connaissances œuvrant en AIPRP.

Clientèle visée : Tous les professionnels en AIPVP de tous les secteurs d'activité sont concernés : ministères et organismes gouvernementaux, santé et services sociaux, éducation/enseignement supérieur, municipal/sécurité publique et ordres professionnels.

Reconnaissance : Barreau du Québec et Chambre des notaires : 6 heures 30

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER!

POUR LES PARTICIPANTS DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION DE QUÉBEC, ASSISTEZ À DISTANCE, EN TEMPS RÉEL, À LA JOURNÉE PROFESSIONNELLE PAR ZOOM CONFÉRENCE